

Typologie des erreurs orthographiques des étudiants iraniens en langue française

Rouhollah Rahmatian*

Maître Assistant, Département de français, Faculté des sciences humaines,
Université Tarbiat Modares

Katayoon Katoozian**

Master en didactique du français

(Date de réception: 02 Dec 2007, date d'acceptation: 05 Feb 2009)

Résumé

Étant donné l'importance d'une orthographe correcte dans l'écriture du français, cette étude s'est penchée sur la typologie des erreurs orthographiques des étudiants iraniens en langue française selon les grilles typologiques de l'équipe C.N.R.S.-H.E.S.O.¹ tout en précisant la répartition de chaque type d'erreur. Notre étude, réalisée sur 85 étudiants iraniens en langue française dans trois universités de Téhéran a révélé que les erreurs orthographiques des étudiants déjà mentionnés se divisent en erreurs à dominantes phonogrammiques, morphogrammiques, logogrammiques, erreurs touchant les lettres historiques et étymologiques et les erreurs à dominante idéogrammique. Les erreurs les plus fréquentes sont les erreurs à dominante phonogrammique et les autres ont une fréquence de répartition moins élevée. Cette découverte confirme également les résultats obtenus pour un mot particulier (« horizon »), commun entre notre test et celui pris par l'équipe C.N.R.S. (fait sur 476 élèves français).

Mots-clés: Typologie, Erreurs Orthographiques, Système Orthographique, Étudiants Iraniens, Langue Française.

* Tel: 021-88011001, Fax: 88011001, E-mail: rahmatir@modares.ac.ir

** Tel: 021-88011001, Fax: 88011001, E-mail: katayoon.katoozian@modares.ac.ir

1- C.N.R.S.-H.E.S.O. : Centre national de la recherche scientifique-Histoire et structure de l'orthographe

Introduction

«Dis-moi ton orthographe, et je te dirai la qualité de ta scolarité.» (Niquet, 1991, 121) ; « L'orthographe est la politesse de la langue », dit « Jean Guéhenno »¹ (cité par Huchon 1992 10). Tel est un peu ce que pensent les Français, même si le jugement est outré. L'orthographe est un code commun à une communauté linguistique donnée. Ce code a pour fonction première de permettre aux membres de cette communauté de se comprendre. En raison de cette fonction, et en raison aussi d'un passé culturel, l'orthographe a une valeur sociale. Tel est son statut dans la société.

La lisibilité d'un texte et le degré de la facilité de sa compréhension dépendront largement du respect des règles orthographiques de la part du scripteur. D'une dictée traditionnelle à une prise d'un cours emprunt d'un classeur ; d'une simple lettre amicale à une dissertation volumineuse, les étudiants se trouvent davantage face à cette nécessité qu'est « bien orthographier » (Gey, 1979, 112).

«L'orthographe peut être enseignée pour savoir lire et écrire le français. C'est une fonction d'utilité immédiate, pour laquelle des moyens immédiats peuvent être mis en action. Elle peut également être enseignée pour autre chose qu'elle-même, en tant qu'accès aux langues anciennes ou à la littérature. Finalement, on peut tenter de lui rendre sa juste place en tant que forme nationale d'écriture d'une langue, comparable en importance (et en complexité) à la prononciation pour l'oralité» (Catach, 1998, 110, 111).

«La forme du français écrit est très lointaine de la forme du français oral. En d'autres termes, en français, il existe deux langues différentes, bien distinctes » (Arrivé 19). Chez l'homme, « la prédominance de la vision sur l'audition et sur l'olfaction » (Buridant & Pellat dir., 1994, 77) est évidente d'où la primauté de l'oral et la secondarité de l'écrit.

Les difficultés de l'orthographe française proviennent « d'une part de l'écart entre la prononciation et l'écriture et d'autre part, des écueils que l'on rencontre

1- Jean Guéhenno (1890-1978) : Écrivain français. Il est l'auteur d'essais, de journaux et de Mémoires.

dans la recherche de la solution correcte » (*Bescherelle*, 1980, 4). Dans une langue aussi «faite pour l'œil», l'orthographe est évidemment liée en plusieurs points à la structure profonde et « ne peut être négligée sans dommage » (*Burney*, 1995, 48).

Typologie des erreurs orthographiques : une brève historique

Le système orthographique français est un système composé de cinq zones principales à savoir les phonogrammes, les morphogrammes (lexicaux et grammaticaux), les logogrammes (lexicaux, grammaticaux, de discours), les lettres étymologiques et historiques, les idéogrammes. Ce sont ces zones constitutives du système orthographique français qui régissent l'écriture des mots. Donc, afin de pouvoir bien orthographier un mot quelconque, il faudra bien connaître ces cinq zones principales et les lois les concernant. Cela va de soi que si un mot est « mal orthographié » ou s'il est porteur d'erreurs orthographiques, c'est que l'une (ou plusieurs) de ces zones est (sont) touchée(s). Or, les erreurs orthographiques peuvent se répartir selon ces cinq composantes du système de l'orthographe française.

Une telle répartition a été déjà faite par l'équipe C.N.R.S.-H.E.S.O. au cours des années 80 (1981-1982 pour être plus précis), à travers un immense test fait sur 476 élèves dans un collège de la région parisienne. La typologie mise au point par cette équipe est la plus exacte, bien codifiée et structurée qui permet de répertorier très précisément les erreurs d'orthographe. Cette typologie montre clairement la place de chaque type d'erreur selon les cinq zones constitutives du système orthographique français.

Cependant, il est à noter que, d'autres chercheurs, tant français qu'étrangers, ont essayé, à leur tour, de classer et d'étudier les erreurs d'orthographe ; cela dans le but d'établir une grille typologique d'erreurs spécifiques au français langue étrangère. La première grille établie, pionnière dans ce domaine, est « *l'analyse des fautes d'orthographe d'usage* » de « J.Lambert », effectuée dans le cadre du Laboratoire expérimental du professeur « R.Buyse », publiée en 1947 (*Buridant & Pellat dir.*, 1994, 24). Grâce aux travaux de l'équipe H.E.S.O. du C.N.R.S. (sous l'impulsion de « N.Catach »), qui ont projeté une lumière bien intense sur le système

graphique du français, des grilles typologiques, plus exactes et scientifiques, ont vu le jour. La grille la plus complète de cette série, comme nous venons de le citer et comme nous allons la présenter minutieusement dans les parties suivantes, est sans doute celle de l'équipe déjà mentionnée, publiée dans le n°25 de la revue *Pratique* en 1979. Une autre grille typologique des fautes, spécifiques au français langue étrangère a été élaborée par « F. Debyser », « M. Houis » et « C. Rojas » à partir d'une vaste enquête menée dans plusieurs pays de l'Afrique francophone. « M. Rey von Allmen » est un autre chercheur qui, à partir d'une enquête auprès d'adolescents migrants hispanophones et italianophones, a établi sa typologie d'erreurs orthographiques. Mais précisons encore une fois que la plus convenable de toutes ces typologies reste celle établie par l'équipe C.N.R.S.-H.E.S.O. d'où toutes les autres grilles ont été ressorties.

Présentation de la typologie des erreurs orthographiques mise au point par l'équipe C.N.R.S.-H.E.S.O.

Cette typologie comporte sept ensembles dont les éléments sont classés en fonction de dominantes calligraphiques, phonétiques, phonologiques, morphologiques, logogrammiques, étymologiques, idéographiques. À chacun de ces ensembles est attribué un indice particulier dont la justification se présente ainsi :

A. INDICE 0

Malformations ou incohérences concernant le tracé et l'enchaînement des signes
(typologie/ensemble 0)

Ce genre d'erreur peut avoir une forte incidence sur la lisibilité et risque de provoquer le cas échéant une difficulté d'interprétation. Exemple : l'erreur n°003 consiste en un signe mal placé qui entraîne une interprétation ambiguë du mot (clément → clément/dément).

B. INDICE 1

La lecture de la graphie erronée altère la valeur phonique du mot

Il faut alors vérifier si le sujet :

1- Entend correctement ce qui est prononcé.

2- Prononce correctement ce qui est écrit.

Une telle recherche ne peut se pratiquer qu'individuellement. En cas de réponse négative, le problème est extra graphique et d'ordre phonétique (typologie/ensemble 1). En cas de réponse positive, le problème est d'ordre phonogrammique (typologie/ensemble 2.20). Exemple : l'erreur n°110 consiste en une confusion sourde/sonore « p/b » (puplier→ publier).

C. INDICE 2

La lecture de la graphie erronée n'altère pas la valeur phonique du mot mais le graphème choisi pour transcrire le phonème est faux (typologie/ensemble 2.21)

Il s'agit, dans ce cas, d'une méconnaissance des lois de position ou d'une hésitation entre graphèmes de fréquences voisines (*an/en* par exemple). Exemple : l'erreur n°2000 consiste en une omission ou adjonction d'une voyelle, d'un digramme vocalique et d'un accent modifiant la valeur phonique (*merite*→ *mérite*).

D.INDICE 3

La graphie erronée concerne une des formes que peut prendre un même terme (typologie/ensemble 3)

Le système morphologique est mal compris :

1- D'un point de vue grammatical (ensemble 3.30) : conjugaison, genre, nombre.

2- D'un point de vue lexical (ensemble 3.31) : dérivation à contrôle étroit (masculin/féminin) ou à contrôle large (radical/dérivé).

Exemple: l'erreur n°30020 consiste en une relation mal établie entre adjectif et nom juxtaposés (*aucun hommes*→ *aucuns hommes*).

E.INDICE 4

Confusion entre homophones-hétérographes (typologie/ensemble 4)

Il est à noter que les homophones hétérographes jouent entre eux le rôle de

«catalyseurs» et « évitent » qu'un même mot reçoive de nombreuses graphies erronées différentes. Exemple : l'erreur n°410 consiste en une erreur portant sur une homophonie lexicale (chant→ champ).

F.INDICE 5

Confusion concernant la ponctuation (majuscules comprises) (typologie/ensemble 5)

Ce genre d'erreur est étroitement lié à l'interprétation d'un énoncé. Exemple : l'erreur n°5000 consiste un mauvais emploi des majuscules (pierre→ Pierre).

G.INDICE 6

L'erreur commise ne contredit aucun des microsystemes précédents (typologie/ensemble 6)

La graphie erronée fait intervenir le plus souvent une loi synchronique alors que l'orthographe du terme ne peut se justifier qu'en faisant appel à l'histoire ou à l'étymologie. Il est évident que ce micro secteur est d'un abord complexe dans la mesure où il n'a rien de fonctionnel. Exemple : l'erreur n°612 consiste en une consonne latine (omission de « h ») (têâtre→ théâtre).

Étude sur corpus : application et résultats

Le présent article est le fruit d'une étude réalisée dans le but de mieux connaître (et de faire connaître) les erreurs orthographiques des étudiants iraniens grâce à une enquête menée auprès de 85 étudiants (80 femmes et 5 hommes) en langue française (options littérature et traduction), qui étaient en train de passer le cours de « phonétique française » aux universités « Alzahra », « Azad Islamique de Téhéran (branche centrale) » et « Allameh Tabatabaei »¹.

Afin d'examiner nos sujets, nous avons recouru à deux tests : le premier, une

1- Que soient ici remerciés, pour leur aimable collaboration les Départements de français des universités déjà mentionnées.

dictée de deux paragraphes et le second, un questionnaire de 18 items¹ à trous suivis de 4 questions ouvertes concernant les idéogrammes : une soixantaine de mots en tout (tant lexicaux que grammaticaux).

Dans les pages suivantes, nous allons présenter les grilles typologiques des erreurs relevées pour trois mots dont nous avons jugé les graphies erronées comme les plus représentatives.

A) ORTHOGRAPHE

Tableau n°1 : Répartition des graphies erronées sur le mot « orthographe »

Graphies erronées	Nb. d'étudiants 85 100%		Typologie
	fréquence	pourcentage	
1. Orthographe	14	16.47	
2. Ortographe	16	18.82	611
3. Ortophraph	6	7.06	611, 2100
4. Aurtographe	5	5.88	2110, 611
5. Orthograph	5	5.88	2100
6. Ortegraphie	3	3.53	611, 2010
7. Autrographie	3	3.53	2110, 2022, 611
8. Aurthographie	3	3.53	2110
9. Autregraphe	3	3.53	2110, 2022, 611, 2010
10. Aurtograf	3	3.53	2110, 611, 2112, 2100
11. Aurtograph	3	3.53	611, 2110, 2100
12. Hortographie	3	3.53	2102, 611
13. Aurtograhe	1	1.18	2110, 611, 100
14. Autographe	1	1.18	2110, 100, 611
15. Ourtugrafe	1	1.18	2000, 611, 2010, 2112
16. Artograph	1	1.18	100, 611, 2100
17. Ortaugraphe	1	1.18	611, 2110
18. Ordographie	1	1.18	1102
19. Auto-graph	1	1.18	2110, 2022, 611, 2000
20. Aurtografé	1	1.18	2110, 611, 2112
21. Aurtographie	1	1.18	2110, 611
22. Otrorate	1	1.18	2022, 611, 100
23. Othregraphie	1	1.18	2022, 2010
24. Hourteghraf	1	1.18	2102, 2000, 611, 2010, 2102, 2112, 2100

1- Mot latin signifiant « en outre, de plus ». Chacun des points numérotés d'un test, sollicitant du sujet une réponse particulière et donnant lieu à une notation séparée.

Descriptif (ORTHOGRAPHE) [)Rt)gRaf] : 3 syllabes phoniques

100 Omission ou adjonction de lettre (dominante phonétique) (**Aurtograhe*)¹.

1102 Confusion sourde/sonore (t/d) (**Ordographe*).

2000 Omission ou adjonction de voyelle modifiant la valeur phonique (**Ourtugrafe*).

2010 Confusion sur une voyelle modifiant la valeur phonique (**Ortegrape*).

2022 Inversion consonantique modifiant la valeur phonique (**Othregrape*).

2100 Omission ou adjonction d'une voyelle ne modifiant pas la valeur phonique (**Orthograph*).

2102 Adjonction d'une consonne ne modifiant pas la valeur phonique (**Hourteghraf*).

2110 Confusion sur un digramme vocalique ne modifiant pas la valeur phonique (**Aurthographe*).

2112 Confusion consonantique ne modifiant pas la valeur phonique (**Aurtografe*).

611 Erreur concernant une consonne grecque (**Ortographie*).

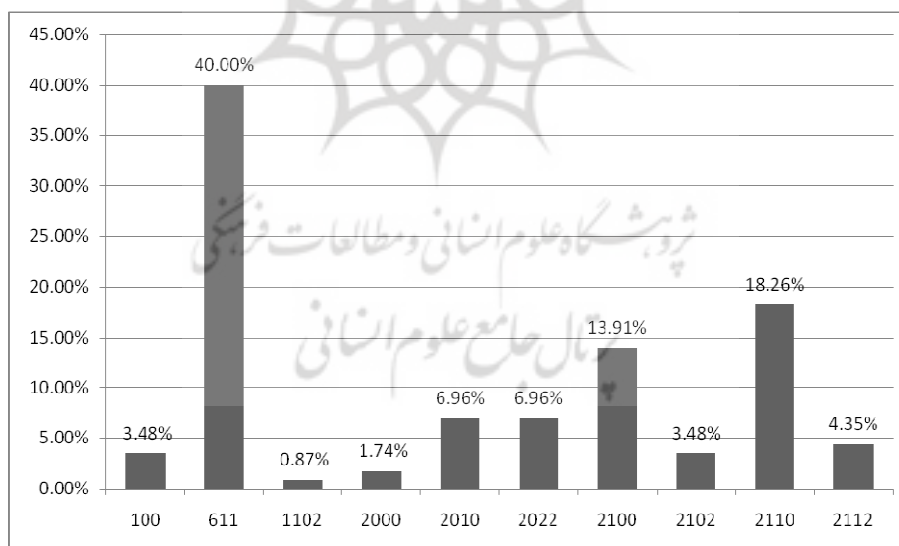


Diagramme n°1 : Répartition des erreurs orthographiques sur le mot « orthographe »

1- L'astérisque signale le caractère « erroné » de la graphie en question.

B) PRÉCAUTIONS

Tableau n°2 : Répartition des graphies erronées sur le mot « précautions »

Graphies erronées	Nb. d'étudiants 85 100%		Typologie
	fréquence	pourcentage	
1. Précautions	4	4.71	
2. Précotion	14	16.47	2110, 30020
3. Précaution	9	10.59	30020
4. Précosion	7	8.24	2110, 2012, 30020
5. Précotions	5	5.88	2110
6. Précossion	5	5.88	2110, 2112, 30020
7. Précossion	3	3.53	2110, 2112, 30020
8. Prècosion	3	3.53	312, 2010, 2110, 2012, 30020
9. Prèpotion	3	3.53	11, 2110, 30020
10. Prèquotion	3	3.53	2112, 2110, 30020
11. Prècutions	3	3.53	2000
12. Precotion	3	3.53	312, 2000, 2110, 30020
13. Precossion	3	3.53	312, 2000, 2110, 2112, 30020
14. Prècostions	1	1.18	2110, 100
15. Prècusion	1	1.18	2000, 2012, 30020
16. Prècossions	1	1.18	2110, 2112
17. Prèpossession	1	1.18	11, 2110, 2112, 30020
18. Prèquotion	1	1.18	312, 2000, 2112, 101, 30020
19. Prèpossions	1	1.18	11, 2110, 2112
20. Prècution	1	1.18	2000, 30020
21. Prèquotion	1	1.18	2112, 101, 30020
22. Prècoughtion	1	1.18	2010, 30020
23. Prèqosion	1	1.18	2012, 2110, 2012, 30020
24. Precosion	1	1.18	312, 2000, 2110, 2012, 30020
25. Très cossion	1	1.18	310
26. Prèquession	1	1.18	2112, 2010, 2112, 30020
27. Prècaution	1	1.18	312, 2010, 30020
28. Prècossions	1	1.18	312, 2010, 2110, 2112
29. Precossions	1	1.18	312, 2000, 2110, 2112
30. Oubli du mot	4	4.71	

Descriptif (PRÉCAUTIONS) [pRekosj] : 3 syllabes phoniques

- 100 Omission ou adjonction de lettre (dominante phonétique) (*Précostion).
- 101 Omission ou adjonction de syllabe (dominante phonétique) (*Préqution).
- 11 Confusion de son (*Préposition).
- 2000 Omission ou adjonction d'un accent ou d'une voyelle modifiant la valeur phonique (*Précotion, *Précutions).
- 2010 Confusion sur un accent ou sur une voyelle modifiant la valeur phonique (*Précaution, *Préquession).
- 2012 Confusion consonantique modifiant la valeur phonique (*Précosion).
- 2110 Confusion sur une voyelle ne modifiant pas la valeur phonique (*Précotions).
- 2112 Confusion consonantique ne modifiant pas la valeur phonique (*Précossion).
- 30020 Relation mal établie entre adjectif et nom juxtaposés (*tes précaution).
- 310 Non-reconnaissance du mot (*Très cossion).
- 312 Ignorance des préfixes (*Précotion).

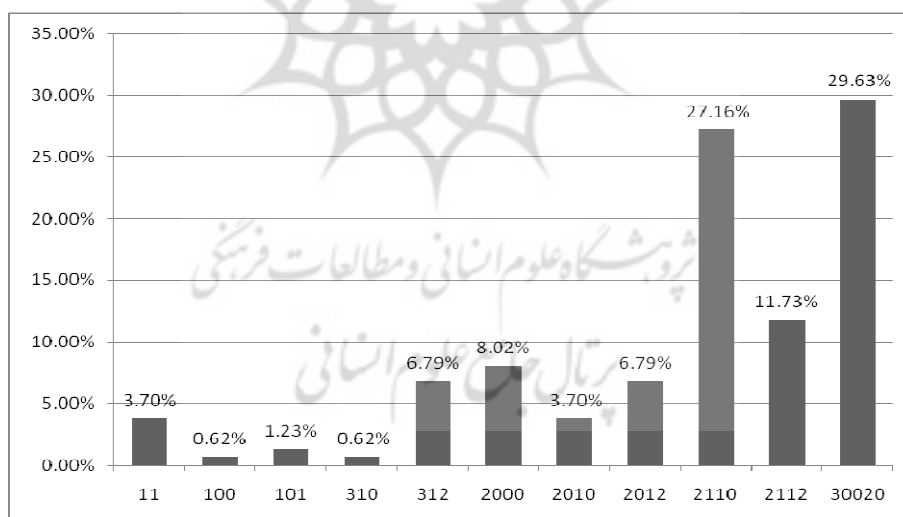


Diagramme n°2 : Répartition des erreurs orthographiques sur le mot «précautions»

C) PROFESSIONNEL

Tableau n°3 : Répartition des graphies erronées sur le mot « professionnel »

Graphies erronées	Nb. d'étudiants		Typologie
	85 fréquence	100% pourcentage	
1. Professionnel	8	9.41	
2. Professionnelle	21	24.71	2103, 30020
3. Professionel	16	18.82	2103
4. Professionnelle	4	4.71	30020
5. Profesionnel	3	3.53	2003
6. Proffessionelle	3	3.53	21030, 2003, 2103, 30020
7. Profèssionnelle	2	2.35	2000, 2103, 30020
8. Profèssionel	2	2.35	21030, 2003, 2103
9. Profissionel	2	2.35	100, 2103
10. Professionelle	2	2.35	2103, 30020
11. Profétionel	1	1.18	2000, 2112, 2103
12. Professionelle	1	1.18	2003, 2103, 30020
13. Professionale	1	1.18	2103, 100
14. Profisionelle	1	1.18	100, 2003, 2103, 30020
15. Proffetionnel	1	1.18	21030, 2112
16. Profetionnelle	1	1.18	2112, 30020
17. Professional	1	1.18	100
18. Proffessionnelle	1	1.18	21030, 2003, 30020
19. Professionnelle	1	1.18	2003, 30020
20. Professionnele	1	1.18	312
21. Proffessionel	1	1.18	21030, 2103
22. Professieunel	1	1.18	2010, 2103
23. Profesionel	1	1.18	2003, 2103
24. Professioné	1	1.18	2103, 100
25. Professionell	1	1.18	2103, 312
26. Proficionelle	1	1.18	100, 2112, 2103, 30020
27. Profitionnel	1	1.18	100, 2112
28. Profetionnel	1	1.18	2112
29. Proffisinelle	1	1.18	21030, 100, 30020
30. Profesionele	1	1.18	2003, 2103, 312
31. Profétionnelle	1	1.18	2000, 2112, 2103, 30020
32. Oubli du mot	1	1.18	

Descriptif (PROFESSIONNEL) [pR)fɛsj nɛl] : 4 syllabes phoniques

- 100 Omission ou adjonction de lettre (dominante phonétique) (**Professional*).
- 2000 Omission ou adjonction d'accent modifiant la valeur phonique (**Prof^èssionelle*).
- 2003 Omission de consonne double modifiant la valeur phonique (**Profesⁱonnel*).
- 2010 Confusion sur un digramme vocalique modifiant la valeur phonique (**Professie^unel*).
- 2103 Omission de consonne double ne modifiant pas la valeur phonique (**Profession^lel*).
- 21030 Adjonction d'une consonne double ne modifiant pas la valeur phonique (**Proff^lessionel*).
- 2112 Confusion consonantique ne modifiant pas la valeur phonique (**Profetⁱonnel*).
- 30020 Relation mal établie entre adjectif et nom juxtaposés (**Surmenage professionnelle*).
- 312 Ignorance des suffixes (**Professionne^le*).

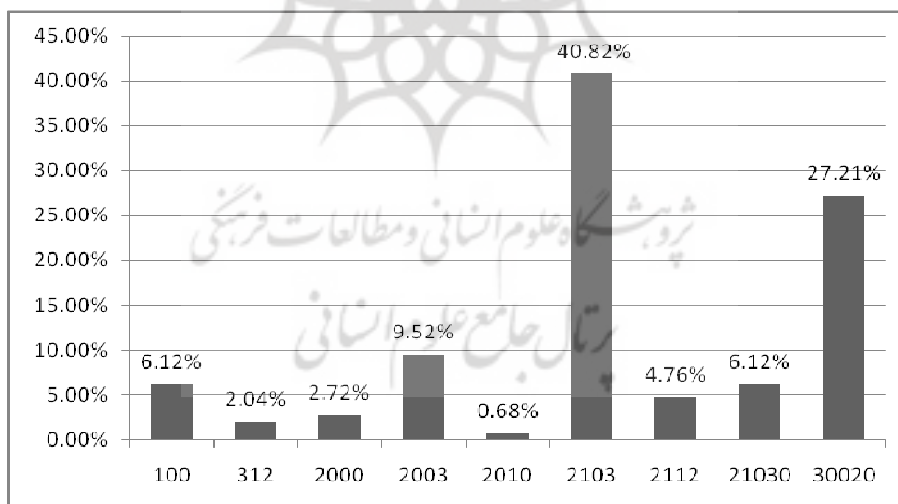


Diagramme n°3 : Répartition des erreurs orthographiques sur le mot « professionnel »

Résultat final

Ainsi, nous avons précisé la répartition des erreurs orthographiques pour chacun des mots existant dans nos deux tests. De l'analyse statistique de toutes les erreurs relevées dans les copies des étudiants ayant été soumis à nos tests, un diagramme final se dresse comme suit :

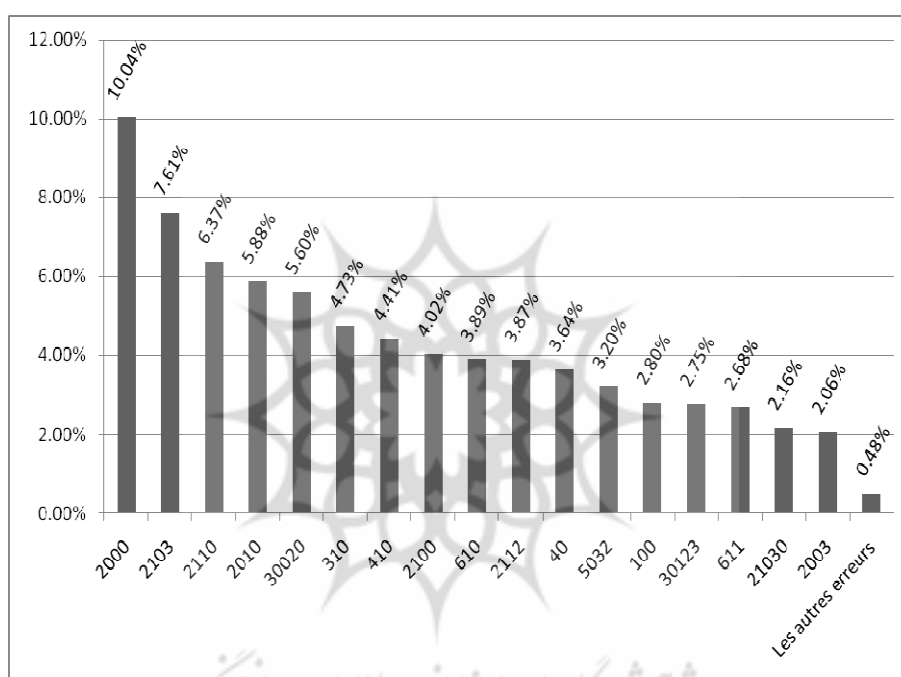


Diagramme n°4 : Catégorie des erreurs orthographiques les plus significatives

La description des codes figurant dans le diagramme n°4 se présente ainsi :

1- L'erreur n° 2000 : avec un pourcentage de 10.04% et en tête de toutes les erreurs relevées, cette erreur consiste en « omission ou adjonction d'une voyelle, d'un digramme vocalique ou d'un accent modifiant la valeur phonique ».

2- L'erreur n° 2103 : avec un pourcentage de 7.61%, cette erreur consiste en « omission d'une consonne double ne modifiant pas la valeur phonique ».

3- L'erreur n° 2110 : avec un pourcentage de 6.37%, cette erreur consiste en « confusion sur une voyelle, sur un digramme vocalique ou sur un accent ne

modifiant pas la valeur phonique ».

4- L'erreur n° 2010 : avec un pourcentage de 5.88%, cette erreur consiste en « confusion sur une voyelle, sur un digramme vocalique ou sur un accent modifiant la valeur phonique ».

5- L'erreur n° 30020 : avec un pourcentage de 5.60%, cette erreur consiste en « relation mal établie entre adjectif et nom juxtaposés ».

6- L'erreur n° 310 : avec un pourcentage de 4.73%, cette erreur consiste en « non reconnaissance des mots ».

7- L'erreur n° 410 : avec un pourcentage de 4.41%, cette erreur consiste en « erreurs concernant des homophones lexicaux ».

8- L'erreur n° 2100 : avec un pourcentage de 4.02%, cette erreur consiste en « omission ou adjonction d'une voyelle, d'un digramme vocalique ou d'un accent ne modifiant pas la valeur phonique ».

9- L'erreur n° 610 : avec un pourcentage de 3.89%, cette erreur consiste en « erreur portant sur une lettre finale non justifiable d'un enseignement ».

10- L'erreur n° 2112 : avec un pourcentage de 3.87%, cette erreur consiste en « confusion sur une consonne, sur un digramme consonantique ou sur une cédille ne modifiant pas la valeur phonique ».

11- L'erreur n° 40 : avec un pourcentage de 3.64%, cette erreur consiste en « confusion portant sur des homophones de discours ».

12- L'erreur n° 5032 : avec un pourcentage de 3.20%, cette erreur concerne les idéogrammes.

13- L'erreur n° 100 : avec un pourcentage de 2.80%, cette erreur consiste en « omission ou adjonction d'une lettre (dominante phonétique) ».

14- L'erreur n° 30123 : avec un pourcentage de 2.75%, cette erreur consiste en « confusion modale ».

15- L'erreur n° 611 : avec un pourcentage de 2.68%, cette erreur concerne les lettres historiques et étymologiques.

16- L'erreur n° 21030 : avec un pourcentage de 2.16%, cette erreur consiste en « adjonction d'une consonne double ne modifiant pas la valeur phonique ».

17- L'erreur n° 2003 : avec un pourcentage de 2.06%, cette erreur consiste en « omission ou adjonction d'une consonne simple ou double modifiant la valeur phonique ».

18- Les autres erreurs relevées dans les copies des étudiants (50 autres codes) ont un pourcentage de répartition de moins de 2% pour chaque erreur.

Ainsi, on constate bien que les erreurs à dominante phonogrammique sont les plus fréquentes chez les étudiants iraniens en langue française.

Discussion et conclusion

Dans les pages suivantes, nous allons présenter le résultat obtenu pour l'un des mots du second test (« horizon »).

Tableau n°4 : Répartition des graphies erronées sur le mot « horizon »

Graphies erronées	Nb. d'étudiants 85 100%		Typologie
	fréquence	pourcentage	
1. Horizon	27	31.76	
2. Orison	14	16.47	612, 2112
3. Orizon	11	12.94	612
4. Horison	8	9.41	2112
5. Orision	4	4.71	612, 2112, 101
6. Aurison	4	4.71	612, 2110, 2112
7. Orisone	3	3.53	612, 2112, 2000
8. Heurison	3	3.53	2010, 2112
9. Horisons	3	3.53	2112, 3000
10. Hurison	1	1.18	2010, 2112
11. Horizone	1	1.18	2000
12. Horisone	1	1.18	2112, 2000
13. Orisean	1	1.18	612, 2112, 100
14. Aurisont	1	1.18	612, 2110, 2112, 610
15. Aurizon	1	1.18	612, 2110
16. Aux reasons	1	1.18	310
17. Oubli du mot	1	1.18	

Descriptif (HORIZON) [(Riz)] : 3 syllabes phoniques

100 Omission ou adjonction de lettre (dominante phonétique) (**Orisean*).

101 Omission ou adjonction de syllabe (dominante phonétique) (**Orision*).

2000 Omission ou adjonction de voyelle modifiant la valeur phonique (**Orisone*).

2010 Confusion sur une voyelle modifiant la valeur phonique (**Hurison*).

2110 Confusion sur un digramme vocalique ne modifiant pas la valeur phonique(**Aurison*).

2112 Confusion consonantique ne modifiant pas la valeur phonique (**Horison*).

3000 Relation mal établie entre déterminant et nom (**Un horisons*).

310 Non-reconnaissance du mot (**Aux reasons*).

610 Erreur portant sur une consonne finale non justifiable d'un enseignement (**Aurison*).

612 Erreur concernant une consonne latine (**Orison*).

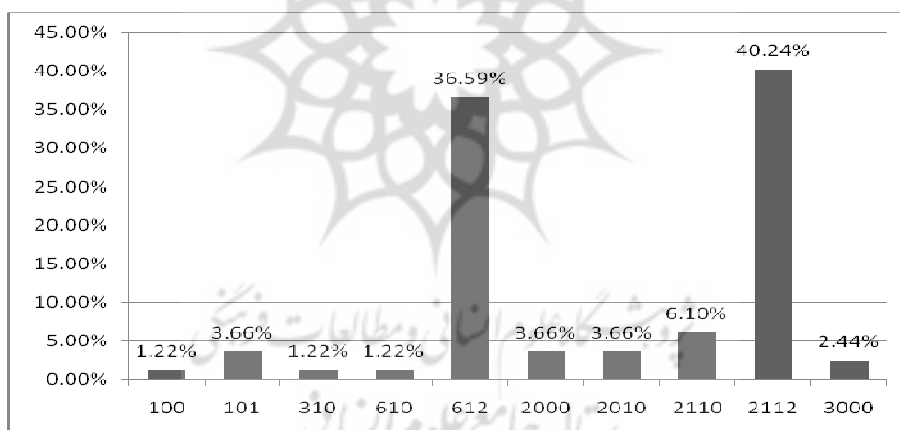


Diagramme n°5 : Répartition des erreurs orthographiques sur le mot « horizon »

Comme pour esquisser notre discussion et dans l'intention d'éclaircir les esprits chercheurs, nous présentons, ici, le résultat obtenu pour le même mot « horizon », présenté par l'équipe C.N.R.S.-H.E.S.O. dans le cadre de l'enquête déjà mentionnée :

Tableau n°5 : Répartition des graphies erronées sur le mot « horizon »

Graphies erronées	Nb. d'élèves		Typologie
	476 fréquence	100% pourcentage	
1. Horizon	410	86.13	
2. Horison	15	3.15	2112
3. Orizon	10	2.10	612
4. Horizons	9	1.89	3000
5. Horrizon	4	0.84	2103
6. Orison	4	0.84	612, 2112
7. Orizons	1	0.21	612, 3000
8. Horrizons	1	0.21	2103, 3000
9. Horisons	1	0.21	2112, 3000
10. Orrizon	1	0.21	612, 2103
11. Horision	1	0.21	2112, 100
12. Horrison	1	0.21	2103, 2112
13. Aurisons	1	0.21	612, 2110, 2112, 3000
14. Orisson	1	0.21	612, 2003
15. Horizont	1	0.21	612
16. Orisont	1	0.21	612, 2112, 610
17. Horyson	1	0.21	2100, 2112
18. Houréizen	1	0.21	100

Descriptif (HORIZON [)Riz] : 3 syllabes phoniques

- 100 Adjonction d'une semi-voyelle (**Horision*).
- 2003 Adjonction d'une consonne double modifiant la valeur phonique (**Orissson*).
- 2100 Confusion vocalique ne modifiant pas la valeur phonique (**Horyson*).
- 2103 Adjonction d'une consonne double ne modifiant pas la valeur phonique (**Horrrizon*).
- 2110 Confusion sur un digramme vocalique ne modifiant pas la valeur phonique (**Aurisons*).
- 2112 Confusion consonantique ne modifiant pas la valeur phonique (**Horison*).
- 3000 Relation mal établie entre déterminant et nom (**Un horisons*).
- 610 Erreur portant sur une consonne finale non justifiable d'un enseignement

(*Horizont).

612 Erreur concernant une consonne latine (*Orizon).

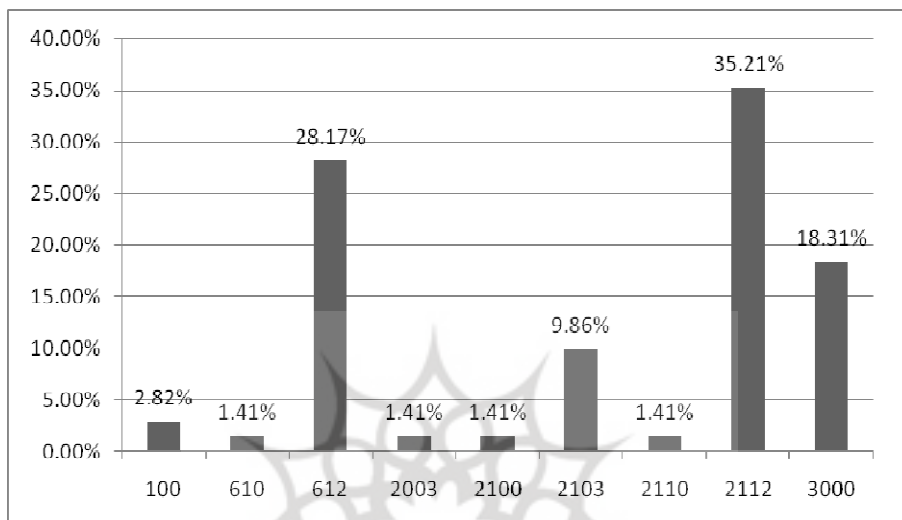


Diagramme n°6 : Répartition des erreurs orthographiques sur le mot « horizon »

En observant le diagramme n°5 et en le comparant avec le diagramme n°6, on constate bien que l'erreur n°2112 (Confusion consonantique ne modifiant pas la valeur phonique (*Horizon*)) est la plus fréquente. Malgré la différence du niveau d'âge, du niveau langagier et d'autres considérations linguistique, sociale et culturelle qui est évidente entre le corpus humain de notre étude et celui de l'étude menée par l'équipe C.N.R.S.-H.E.S.O., le même résultat est obtenu pour les deux groupes face à l'erreur la plus fréquente pour un mot particulier (« horizon »). Cela pourrait montrer que le statut de la « langue maternelle »/ « langue étrangère » n'était pas un facteur définitif et significatif face à l'apparition d'une telle erreur. Pourtant, d'autres erreurs relevées dans les copies de ces deux groupes diffèrent bien nettement (c'est le cas des erreurs n°2000, 2010, 310, 2003, 2100, 2103).

Or, pour conclure nous avons à préciser, encore une fois, que l'erreur la plus fréquente chez les étudiants iraniens est bien l'erreur n°2000 (omission ou adjonction d'une voyelle, d'un digramme vocalique ou d'un accent modifiant la

valeur phonique) qui est considérée comme une erreur à base phonogrammique. Les phonogrammes, cette partie majeure du système orthographique français (plus de 80% des graphèmes du français étant des phonogrammes), se sont révélés donc, chez les étudiants iraniens en langue française, comme (étant) les plus problématiques.

Bibliographie

- Arrivé, M. (1993). *Réformer l'orthographe ?* Paris : Presses Universitaires de France.
- Bescherelle (*L'art de l'orthographe*). (1980). Paris : Hatier.
- Buridant, C., & Pellat, J.C. dir. (1994). *L'écrit en français langue étrangère (Réflexions et Propositions)*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.
- Burney, P. (1^{re} éd.1955). *L'orthographe*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Catach, N. (8^{ème} éd.1998). *L'orthographe*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Cellard, J. (3^{ème} éd.2000). *Les racines latines du vocabulaire français*. Bruxelles : Duculot.
- Cuq, J.P. dir. (2003). *Dictionnaire de didactique du français*. Paris : CLE International.
- Gak, V.G., trad.franç. de VILDÉ-LOT, I., (1976). *L'orthographe du français (Essai de description théorique et pratique)*. Paris : SELAF.
- Gey, M. (1979). *Que fais-tu en orthographe?* In *Revue Pratique*, N° 25, pp.43-52.
- . (1987). *Didactique de l'orthographe française*. Nathan. Coll. Nathan Université.
- Grevisse, M. (3^{ème} éd.2005). *La force de l'orthographe*. Bruxelles : Duculot.
- Huchon, M. (1992). *Encyclopédie de l'orthographe et de la conjugaison*. Paris : Le Livre de Poche.
- Katoozian, K. (2007). *Étude de la compétence orthographique des étudiants iraniens en langue française*, Mémoire de Master, Université Tarbiat Modares.
- Movassaghi, A.M., & Ghavimi, M. (1986). *Guide de l'orthographe française*. Téhéran : Presses Universitaires d'Iran (P.U.I.).
- Niquet, Gilberte. (1991). *Enseigner le français, pour qui, comment ?* Paris : Hachette.
- Thimonnier, R. (1974). *Code orthographique et grammatical*. Verviers : marabout.